

# Le Premier Ministre,

Chef du Gouvernement

**ALLOCUTION**

**DE**

**MONSIEUR EMMANUEL ISSOZE NGONDET**

**PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

**A L’OCCASION DU**

**LANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITE INTERMINISTERIEL SUR LE HAUT CONSEIL POUR L’INVESTISSEMENT**

**Libreville-NOMAD HOTEL, le 20 janvier 2016**

**Monsieur le Vice-Premier Ministre,**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**

**Mesdames et Messieurs les Investisseurs,**

**Mesdames et Messieurs les Opérateurs économiques,**

Le 10 janvier dernier, à l’occasion de la cérémonie des vœux pour le nouvel an, j’avais pris l’engagement, au nom du Gouvernement, d’intensifier le dialogue Public-Privé.

J’avais réitéré, en cette circonstance, devant vous, la détermination des pouvoirs publics à s’appuyer sur votre accompagnement dans le processus de diversification de la base productive de notre économie.

La rencontre de ce jour s’inscrit dans le cadre de la concrétisation de ces engagements.

Il s’agit de poser les bases d’un dialogue Public-Privé que je souhaite **dynamique, permanent et fécond.**

Un dialogue dont le socle se structurera autour des notions de **respect des engagements pris et de confiance réciproque.**

C’est tout l’intérêt du **Plan de Relance Economique** adopté par le Gouvernement, et dont la réussite est en partie tributaire de la bonne tenue de notre partenariat.

Ainsi que je l’ai déjà indiqué, l’année 2017 est une année de défis.

Un des défis de cette année reste de créer la croissance, de maintenir les emplois et donc de créer un cadre propice et concret qui permettrait à notre économie de s’adapter aux contraintes actuelles de notre environnement.

La prise en compte de ces contraintes nous imposent certaines exigences que je pourrai résumer avec les mots suivants :

* Ecoute`
* Concertation
* Solidarité
* Vérité
* transparence
* Complémentarité et transversalité
* Confiance
* Justice
* Rendement
* Reconnaissance
* Gouvernance
* Action

Ces mots se rejoignent et nous ramènent à un seul, celui du Dialogue.

C’est dans ce contexte de Dialogue utile, nécessaire et constructif que s’inscrit cette première rencontre avec vous.

Je vous remercie d’avoir répondu présents à cette première session de dialogue public privé gouvernemental.

Je suis accompagné des Membres du Gouvernement représentant le pôle économie et emploi et l’objectif recherché aujourd’hui reste de créer une plate forme formelle de dialogue public-privé avec vous, qui se réunira de façon régulière et périodique en vue de mettre en place un véritable outil de suivi des mesures, ainsi qu’un tableau de bord des engagements réciproques qui découleront de ce Dialogue.

Cette première session du dialogue public-privé intergouvernemental s’inscrit dans le cadre de la préparation de la première session du Haut Conseil de l’Investissement qui se tiendra très prochainement sous la Présidence de son Excellence, Ali Bongo Ondimba, Président de la République, Chef de l’Etat.

Vous êtes les acteurs de la croissance et de l’investissement et nous souhaitons créer un cadre concret et propice qui correspondrait à vos attentes et aux nôtres.

Le Gouvernement que je dirige a la responsabilité de mettre en œuvre un plan de relance de l’économie et nous avons pleinement conscience que celui-ci ne peut prospérer sans votre implication et sans dialogue avec vous.

Ce plan de relance économique en cours d’examen au sein du Gouvernement devra être adossé sur des réformes courageuses, lisibles, constructives et partagées en tenant compte de l’intérêt de chacune des deux parties : l’Etat et le secteur privé.

Notre ambition reste de partager avec vous les axes de ce plan de relance, de discuter avec vous des différentes étapes à atteindre, de partager avec vous cette vision, d’optimiser nos ressources et moyens, nos énergies positives pour atteindre les objectifs de performance qu’impose le contexte difficile actuel.

Plus que jamais ce dialogue est nécessaire, et celui-ci doit pouvoir porter notre économie vers la diversification, à partir de l’industrialisation de nos filières bois, agriculture déjà identifiées par notre plan de développement.

Il nous faut donner du concret à cette diversification et nous pensons que cette ambition, l’Etat ne peut la porter seul. La construction de notre économie ainsi que les fruits attendus en termes de croissance, d’emplois doit résulter d’un partenariat gagnant-gagnant.

La conjoncture qui prévaut depuis deux ans a mis en évidence les défis économiques et sociaux majeurs auxquels le Gabon demeure confronté.

J’ai pris la mesure d’accorder, dans le cadre de mon discours de politique générale devant l’Assemblée Nationale, une place importante au volet économique et social.

Notre économie enregistre un ralentissement de son rythme de croissance depuis 2015, dû comme vous le savez à la restriction de nos ressources budgétaires liées notamment à la chute du prix d’exportation de nos matières premières.

Notre assiette fiscale et nos recettes étant indexées sur les produits d’exportations de ces matières premières, il en a résulté comme vous pouvez le constater une réduction drastique de nos recettes.

Avec un tissu économique fortement tourné vers ces exportations, notre économie n’a pas résisté au choc de la dégradation des emplois.

Nous avons la responsabilité de mettre en place l’ensemble des outils nécessaires au renforcement de la performance de notre économie.

Il est donc important pour nous de nous concentrer sur les investissements productifs. Nous devons adopter des politiques en faveur de la diversification de nos bases productives, en l’occurrence, le bois, l’agriculture. L’industrialisation de ces deux secteurs font partie des axes prioritaires de notre politique de diversification.

Le Gouvernement souhaite maintenir le cap des réformes encourageant et favorisant de façon concrète cette diversification à partir de laquelle nous pourrons développer les filets de croissance, de créations d’entreprises et d’emplois.

Nous avons une obligation de résultat pour créer un véritable climat des affaires propice à l’investissement, non seulement par les investisseurs déjà installés au Gabon, mais également ceux venant de l’étranger, sans oublier l’encouragement du développement entrepreneurial national de nos PME et PMI.

Dans cette conjoncture économique, nous avons la responsabilité d’impulser une dynamique nouvelle à travers des mesures de relance qui consacrent l’ajustement budgétaire, le développement des infrastructures et la promotion du secteur privé comme levier de la diversification et de la transformation de l’économie.

J’ai pleinement conscience de ce qui n’a pas marché et j’ai instruit le Gouvernement que je conduis à éradiquer de façon concrète tous ces maux.

La problématique de la dette est un axe prioritaire et j’ai instruit le Gouvernement d’apporter des réponses idoines à cet épineux problème en étroite collaboration avec le secteur privé. Il s’agit d’un préalable nécessaire au bon déroulement de l’ouverture de ce dialogue.

Nous avons l’ambition d’avoir une administration publique compétitive et tournée vers un service public dédié au secteur privé.

Et nous allons nous y engager. Nous avons un plan de travail qui prend en compte la confiance, la gouvernance, la reconnaissance, la justice et le rendement à restaurer avec le secteur privé.

Nous devons restaurer la confiance entre nous, l’Etat confirme sa volonté de redonner confiance à ses engagements contractuels et budgétaires, à sa signature.

L’objectif de renforcer l’efficacité de la dépense publique, nous exige de changer les méthodes de gouvernance, de recentrer nos efforts sur l’orthodoxie budgétaire, sur la transparence de la commande publique, sur l’accès équitable des acteurs à la commande publique, et notamment les PME PMI gabonaises, sur la solidarité des acteurs du secteur privé qui doivent créer un lien entre les grandes entreprises et les PME, pour permettre le transfert de savoir faire. La reconnaissance des entreprises formelles doit se lire à travers leur accès équitable à la commande publique et privée.

Nous devons ensemble créer un tissu solidaire d’entrepreneurs qui pourraient être qualitativement éligibles à la commande publique et privée.

La réduction des formalités administratives et de l’interventionnisme de l’Etat est au cœur de nos préoccupations. Nous avons pleinement conscience de la superposition de nos administrations.

J’ai instruit les ministres en charge du pôle économie de réfléchir de façon concrète, avec les administrations décentralisées et les agences sur les solutions et les restructurations à mettre en œuvre pour assainir notre environnement des affaires, et réduire le mille-feuille administratif dans un souci de performance et d’efficacité.

La compétitivité de notre économie nous impose une réflexion de fond sur les facteurs de production et logistique qui restent très élevés comparativement à la sous région et à la région. Nous devons donc ensemble réfléchir sur les solutions qui pourraient nous permettre de lever ces difficultés. L’Etat à lui tout seul ne peut résoudre le problème de la compétitivité de notre économie, de nos filières. C’est une affaire de tous. Les entreprises, face à la crise actuelle, tout comme l’Etat, doivent revoir leurs seuils de profitabilité, leurs couts. Nous avons tous une obligation d’adaptabilité aux enjeux du moment. Notre train de vie, nos couts, nos services doivent être révisés pour tenir compte de la soutenabilité financière de l’Etat et des entreprises elles mêmes. Cet effort doit être réciproque.

**Les mesures d’ajustement de notre compétitivité exigent un cadre budgétaire assaini, un dispositif de financement de l’économie assaini, moderne et innovant, des outils de financement innovants, un secteur financier et bancaire innovant et moderne, une justice équitable, juste et diligente, un foncier économique et industriel disponible, un cadre social assaini, des infrastructures dédiées et modernes, un cadre des affaires simplifié, fluide, tourné vers l’optimisation du secteur privé, une administration publique moderne tournée vers le secteur privé, un cadre efficace de formation garantissant une employabilité utile, enfin un dialogue public privé renforcé qui permettra le suivi du plan de relance économique avec l’ensemble des acteurs concernés.**

Notre feuille de route prend également en compte la faiblesse de notre environnement, faible population, faiblesse du capital humain qualifié ou de base, faible marché, faible ouverture du marché de la Cemac, ou encore régional et international. Ces handicaps ne doivent pas pour autant être une fatalité, le Gabon reste une destination d’affaires intéressante et attractive.

Le rendement de notre économie passe aussi par une réflexion sur le financement de notre économie pour optimiser nos ressources longues et financer les projets structurants, sur la modernisation de notre système financier et bancaire qui doit permettre une attractivité de la mobilisation de l’épargne, sur la restructuration de nos véhicules financiers dans la perspective de la mise en place d’outils véritablement dédiés vers l’encouragement de l’investissement, sur la vulgarisation des mécanismes de financement tel que le Partenariat public privé que notre pays entend faire valoir et intégrer dans notre plan d’investissement, ou encore sur le capital investissement, et enfin sur le rapatriement et la domiciliation de nos recettes au Gabon.

Le rendement du tissu économique ne doit pas avoir pour seule clé que l’attractivité fiscale.

L’octroi des exonérations fiscales ne doit pas être la seule et unique solution.

Notre système d’attractivité fiscal a été tourné vers l’octroi excessif d’exonérations sans suivi de notre part quant à l’impact de ces dépenses fiscales sur l’investissement. Notre système de TVA, avec les différents taux existant, ne reflète plus la neutralité qui est inhérente à cette taxe, générant ainsi des crédits de TVA.

Nous devons en revanche réfléchir ensemble sur une attractivité fiscale tournée vers l’investissement, tout en maintenant le niveau des recettes fiscales. Ce qui implique de revoir notre business modèle. Cette réflexion pourrait être axée vers l’attractivité de l’épargne en vue d’une mobilisation de cette épargne, vers l’encouragement du réinvestissement des réserves disponibles, avec identification des sommes exonérées sur une ligne dite « réinvestissement » distincte dans la comptabilité des entreprises.

Nous devons moderniser notre outil fiscal, optimiser la collecte des impôts, nous devons faire le bon contrôle, élargir le champ des contrôles aux sujets fiscaux non formels, avoir une approche pédagogique.

Nous devons avoir une obligation de vérité et d’action dans le cadre de ce Dialogue.

L’Etat gabonais a consenti à ce jour d’importantes sommes à titre de dépenses fiscales destinées à encourager les investissements dans des secteurs clés comme les mines, le pétrole, la construction des logements sociaux, la construction des infrastructures, la cimenterie, le tourisme, mais force est de constater et de reconnaître que nous n’avons pas eu de suivi sur l’impact de ces dépenses en termes de réinvestissement. Ces correctifs doivent être pris en compte.

Des réformes sont actuellement en cours pour atteindre cet objectif et dans la perspective de l’enrichissement de celles-ci, la présente session a pour but de partager avec vous les différentes thématiques transversales que nous avons identifiées et pour lesquelles des groupes de travail seront mis en place pour approfondir la réflexion.

Ces thématiques intègrent :

* l’amélioration du cadre des affaires, la bonne gouvernance, l’équité à l’accès de la commande publique, la lutte contre la corruption,
* la révision du cadre de l’attractivité de l’investissement, la modernisation des outils de financement (PPP, capital investissement), la revue du système bancaire, le règlement de la dette
* la fiscalité et la parafiscalité,
* le capital humain (règlementation du travail et formation professionnelle et sécurité sociale),
* l’accès au foncier économique, les couts et qualité des facteurs de production (transport, fret, logistique, électricité, infrastructures).

Ces groupes de travail seront composés d’acteurs du secteur public et du secteur privé suivant un calendrier précis. Les conclusions de ces réflexions seront partagées dans le cadre de la présentation des réformes qui seront discutées lors de la première session du Haut Conseil de l’Investissement qui sera présidé par le Chef de l’Etat dès le début du mois de mars 2017.

Je vous remercie.